Ecrit par Echo du Mardi le 8 décembre 2022

# CROC & VOUS SAS

**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 04 novembre 2026**
**Département : Vaucluse**
**Cette annonce paraîtra le 8 décembre 2022 sous réserves d'incidents**

**CROC & VOUS**

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 5 000 euros**
**Siège social : 10 rue de Mons, 84000 AVIGNON**
**902 773 761 RCS AVIGNON**

Par décision du 1er décembre 2022, la société I TOQUE, associée unique de la société CROC & VOUS, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société sans liquidation entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'Avignon. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon.
POUR AVIS
Le Président

3955144

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 8 décembre 2022

Publié le 08/12/2022